

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE CALADE SAINT ROCH

DATE : 14/03/2023

Adresse : 1, Route du Chemin Neuf – 06410 BIOT

PARTICIPANTS :

Directrice : Mme DELAÎTRE Fabienne (Terracotta : PS/MS/GS).

Enseignantes : Mme NEGRO Florence (Bouton d'or : TPS/PS/MS/GS), Mme MONTENON Florence (Indigo : TPS/PS/MS/GS), Mme FARGANEL Rachel (Emeraude : PS/MS/GS), Mme MURIALDO Nathalie (Fushia : PS/MS/GS) excusée.

Adjoint à l'éducation : M. BIJAOUI Georges (excusé).

Adjoint à l'enfance et à la jeunesse : Mme PAVAN Laura.

Responsable du service petite enfance, éducation et sports : Mme Alexandra BOIDI

Responsable du Service Loisirs Jeunesse : Mme DUMAS-MITON Anne

Responsable des Services Techniques : M. PIERSON Emmanuel

Représentants des Parents d'Elèves : Aude CAMUS, Jérôme THERME, Flavie LEPINE, Aurélie PUGNET, Emmanuelle CARRIQUE

Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme Jocelyne CAMATTE

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Effectifs 2022/2023 et perspectives pour la rentrée 2023
- 2/ Exercices de sécurité
- 3/ Actions pédagogiques
- 4/ Budget et interventions municipales
- 5/ Questions diverses

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

Effectifs 2022/2023 :

Classe Bouton d'or : 1 TPS + 6 PS + 7 MS + 10 GS = 24 élèves

Classe Indigo : 6 PS + 8 MS + 10 GS = 24 élèves

Classe Emeraude : 6 PS + 8 MS + 11 GS = 25 élèves

Classe Fushia : 5 PS + 8 MS + 11 GS = 24 élèves

Classe Terracotta : 5 PS + 8 MS + 10 GS = 23 élèves

École : 120 élèves dont 1 TPS, 28 Petits, 39 Moyens et 52 Grands. Moyenne de 24 élèves par classe.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2023 :

A ce jour, la mairie annonce 33 inscriptions de PS pour la rentrée mais ce chiffre ne peut annoncer la réalité des futurs effectifs. La campagne d'inscription du Gupii pour les enfants nés en 2020 a eu lieu du 27 février au 12 mars. Au vue des faibles effectifs annoncés et des perspectives pour les années suivantes, une mesure définitive de fermeture de classe a été prise lors du CSAD (Comité Social d'Administration Départemental) du lundi 6 février, présidé par l'Inspecteur d'Académie.

Départ très regrettable de Rachel FARGANEL qui est venue travailler dans l'école pour sa démarche (Céline ALVAREZ) et suppression d'un poste d'ATSEM.

Depuis plusieurs années, nous accueillons au moins 10 élèves de plus que les effectifs prévus, et cette année, nous attendons les autorisations pour 3 maintiens en GS. Nous referons le point par la suite mais si nous prenons les chiffres annoncés (sans les 3 maintiens et les nouveaux arrivants), nous pourrions avoir 37 PS, 28 MS et 39 GS : un total de 104 élèves. Une moyenne de 26 élèves par classe pour 4 classes. Nous étions à 20,8 sans fermeture. Nous ne pourrions donc pas admettre d'enfant de toute petite section l'année prochaine.

La réunion concernant les demandes de dérogation aura lieu courant mai afin de répondre aux familles début juin.

Sécurité :

Un exercice évacuation incendie (vendredi 17 mars) et un exercice attentat intrusion (date à définir avec

l'élémentaire/alarme commune) sont prévus ce trimestre.

Actions pédagogiques à venir :

- Le cycle cirque s'est terminé le 10 mars avec la classe de Rachel Farganel.
- Le premier cycle natation pour les GS se termine le 16 mars et le deuxième cycle commence le 30 mars jusqu'au 22 juin. Nous avons encore un peu de mal à remplir les créneaux avec les parents accompagnateurs agréés. La présence de deux parents agréés nous semble indispensable pour les enfants puissent bénéficier d'un temps suffisant dans l'eau. En cas d'imprévu, les enfants doivent attendre en bord de bassin et ne peuvent pas profiter de l'activité sur toute sa durée.
- Patrick ROUGEOT est intervenu de nouveau 6 séances à l'école pour une initiation aux danses et chants provençaux, il a fêté le carnaval le vendredi 10 février après-midi dans la cour de l'école de Langevin. Merci aux parents d'élèves d'avoir participé au goûter. Comme l'an dernier, nous remercions L'Association de la Commune Libre de la Catastrophe d'avoir financé les séances.
- Une chasse aux œufs aura lieu le vendredi 7 avril.
- En mai ou juin, toutes les classes pourront faire une sortie de fin d'année. Les enseignantes sont encore en réflexion sur le lieu de la sortie.
- Nous projetons de faire un spectacle avec les enfants au théâtre de verdure le mardi 27 juin. Une fiche événementielle a été déposée par l'APE en mairie. Une réponse rapide permettrait de mieux s'organiser pour tous les événements de la fin de l'année.
- Comme l'an dernier, nous avons programmé une remise des diplômes pour les élèves partant au C.P. à la rentrée prochaine (le vendredi 30 juin).
- Les enfants des crèches viendront visiter l'école sur une matinée et des rencontres avec les futurs élèves et leurs parents sont programmées (les mardis 13 et 20 juin).

Présentation du budget et bilan des interventions municipales

Le vote du budget est reporté en avril. Il reste sensiblement équivalent à celui de l'an dernier. Les activités cirque et piscine, ainsi que les sorties en bus pourront être maintenues.

Lors de la dernière demande de dotation à la mairie nous avons demandé des **meubles** pour la bibliothèque et des chevalets collectifs. Nous attendons validation avant de les commander.

Interventions municipales : la plupart des **travaux** demandés ont été faits ou sont programmés à plus ou moins long terme.

Le menuisier de la ville a fabriqué une superbe **cuisine** adaptée aux enfants. Nous notons qu'un détecteur de fumée serait le bienvenu dans la pièce.

L'absence du gardien a des conséquences sur la **propreté de la cour**. Nous pensons qu'un nettoyage profond des recoins et des murs seraient opportuns.

Nous réitérons aussi notre demande de **climatiseurs mobiles fonctionnels** pour les fortes chaleurs de la saison qui arrive.

Passage de Kidscare à **Pronote Primaire** à la rentrée : une formation est prévue sur la nouvelle application pour directeurs et enseignants.

La **végétalisation** des écoles de Biot est à l'étude. Le montage d'un dossier de demande de subvention est en cours. Directeurs et enfants seront rencontrés. Les travaux de végétalisation concerneront le budget 2024.

Questions diverses

Date kermesse : vendredi 16/06/2023

Voici les retours/questions remonté(es) par l'association Amstramgram pour le prochain conseil d'école :

- Pas assez de suivi / retour régulier de mon enfant - inquiétude sur les objectifs à atteindre d'ici la fin d'année - comment faire progresser son enfant à la maison (20 retours)

- Est-ce possible d'avoir le cahier d'évaluation dès fin décembre et non en février - cahier d'évaluation plus régulier ?

- Comment encouragez-vous les enfants à faire les activités (selon la méthode Alvarez) ?

Cas particulier : Enfant très anxieux, qui ne participe pas de lui même aux activités, il faudrait l'encourager et l'obliger à faire une activité (classe émeraude)

- Fermeture d'une classe donc nombre augmenté dans les classes, quel sera l'effectif par classe ?

Que les enseignantes répondent aux messages envoyés sur Kidscare (1 retour anonyme sans précision de la classe)

Pour résumer :

- Les parents veulent plus de retour pédagogique - progrès de leur enfant - un cahier de liaison plus régulier.

- Quelques inquiétudes sur la méthode Alvarez au niveau des enfants qui choisissent les activités - CAD comment faites-vous pour faire faire aux enfants les activités comme l'écriture - apprentissage de la lecture (si l'enfant refuse cette activité) ?

- Fermeture d'une classe

Réponse :

L'association Amstramgram a publié un sondage anonyme sur les boîtes mail des parents et sur Internet qui permettait notamment de noter les différents services périscolaires mais également les enseignements des écoles du village.

L'équipe enseignante tient à signaler que « *Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers : un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants, un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles, un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.* » (Site de l'Education Nationale). Ces droits sont respectés dans notre école. Dans cette liste de droits ne se trouve pas le droit de noter l'enseignement des professeurs car l'école publique ne peut pas être évaluée comme un restaurant sur Tripadvisor. Les parents peuvent participer à une évaluation d'école dans la cadre d'un audit organisé par l'Education Nationale elle-même. Cette évaluation semble pouvoir être refusée par l'équipe enseignante. D'autre part, les enseignants sont évalués par leurs supérieurs qui sont aptes par leur connaissance de notre métier.

Les parents sont informés des résultats de leur enfant deux fois par an par le biais du carnet de suivi des apprentissages de l'enfant, ce qui nous semble plus que suffisant au vu des compétences qui sont pour la majorité des enfants dépassées très vite dans l'année de son niveau ou même avant. Les parents dont les enfants présentent des difficultés d'apprentissage sont contactés pour des rencontres afin de trouver des solutions d'aide pour l'enfant. Les parents inquiets et qui font confiance à l'école contactent les enseignantes pour prendre RDV pendant lesquels l'enseignante les rassure.

Notre démarche pédagogique a été expliquée lors de nombreuses réunions et d'entretiens individuels. Une information collective a lieu à toutes les rentrées et en fin d'année pour les parents des futurs élèves.

Nous trouvons insultant que certains parents passent encore par le biais de sondages anonymes ou par Facebook pour communiquer avec nous. Ce fait est déjà arrivé à la rentrée 2021 où sous un faux nom, une mère d'élève a fait des reproches à l'école sur une page Facebook.

« Pas assez de suivi » : pour l'équipe, ces propos sont inacceptables. Notre démarche est bienveillante aussi bien envers les enfants que leurs parents. Les enseignantes sont ouvertes à la communication et toujours disponibles pour des RDV. Les enfants sont encouragés et avancent à leur rythme. Les plus inactifs ou en difficulté engrangent toujours des compétences et progressent comme les autres. Leur problématique sont

discutées avec leurs parents, les collègues, le médecin de PMI ou le médecin scolaire et la psychologue scolaire.

« Comment faire progresser son enfant ? » Les conseils aux parents sont donnés en réunion de rentrée et sur demande.

« Que les enseignantes répondent aux messages envoyés sur Kidscare » Les enseignantes répondent généralement à tous les messages sauf oubli (l'erreur est humaine). Elles sont en droit de couper la communication hors de leurs horaires de travail.

Clôture de la séance à 19h45

Fait à Biot, le 14 mars 2023.

Le Président

du Conseil d'Ecole : Fabienne DELAÎTRE



Le Secrétaire

de séance : Rachel FARGANEL

